



Ministère du Revenu
CP 58
Thunder Bay ON P7C 0A5

1 866 400-2122
1 888 321-6774 ATS

Demande de certificat d'imposition

En vertu du paragraphe 19(1) de la Loi de 2006 sur l'impôt foncier provincial

Date de la demande		
Jour	Mois	Année

Pour demander un Certificat de taxe, veuillez soumettre la présente demande dûment remplie, accompagnée du paiement applicable (chèque établi à l'ordre de City of Thunder Bay), à :

Par la poste
Ministère du Revenu
Impôt foncier provincial
CP 58
Thunder Bay ON P7C 0A5

En personne
Bureau de l'impôt foncier provincial
500, rue Donald Est
Thunder Bay (Ontario)

À remplir par le demandeur

Détails sur le bien :

Nom du propriétaire actuel	Numéro de rôle
Description officielle	

Personne faisant la demande :

Nom	Numéro de téléphone
Adresse postale	Numéro de télécopieur

Vous pouvez obtenir des renseignements sur la manière de remplir ce formulaire auprès du Bureau de l'impôt foncier provincial au numéro de téléphone susmentionné.

Un certificat d'imposition sera délivré pour le numéro de rôle fourni. Le ministère n'est pas responsable et ne remboursera pas les frais si le demandeur fournit un mauvais numéro de rôle.

Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la Loi de 2006 sur l'impôt foncier provincial, L.O. 2006, Chapitre 33, Annexe Z.2, et serviront au traitement des demandes de certificat d'imposition aux termes de la Loi. Toute question sur la collecte doit être adressée au : Chef, Impôts fonciers, Direction de la vérification, de l'inspection et des impôts relatifs aux ressources, 33 rue King Ouest, C.P. 625, Oshawa ON L1H 8H9, 1 866 ONT-TAXS (1 866 668-8297), poste 18114.

Partie à remplir par le Bureau de l'impôt foncier provincial

Impôts des années antérieures (Si la facture finale n'a pas encore été envoyée):	Montant \$
Remarques du Bureau de l'IFP	
Heure de la demande par téléphone	Date de réception par la poste
Droits relatifs au certificat <input type="checkbox"/> Payés	Montant \$